

Revue historique, T. CCXXXIX, janvier-mars 1968.

André Lebrun

Volume 22, numéro 3, décembre 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302815ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302815ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lebrun, A. (1968). Compte rendu de [*Revue historique*, T. CCXXXIX, janvier-mars 1968.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 22(3), 482–485.
<https://doi.org/10.7202/302815ar>

Revue historique, T. CCXXXIX, janvier-mars 1968.

Retenons un article qui nous paraît pertinent pour exprimer ici quelques remarques se rapportant, en un certain sens, à l'histoire de la Nouvelle-France et du Canada. Nous reconnaissons de plus en plus aujourd'hui la nécessité pour l'historien de faire appel à ce que nous appelons les "sciences auxiliaires" de l'histoire. En effet, dans cette ère d'histoire structurale, d'histoire sérielle, quantitative, l'historien ne peut faire abstraction des nouvelles données provenant de la sociologie, de l'économie, de la démographie, de la science politique et que sais-je encore ? Il est grand temps de fixer sur un nouveau pôle notre orientation et surtout celle des départements de qui dépend la formation des futurs historiens et des futurs professeurs ; l'époque de "l'histoire nationale" uniquement politique, isolée de tout autre contexte et souvent à intérêt limité, a assez duré. Le temps est venu d'aller voir et d'essayer de comprendre ce qui se passe ailleurs dans ces sciences dites "auxiliaires" et d'appliquer les nouvelles méthodes de recherche. Quelques publications récentes en histoire du Canada font naître un espoir certain ; d'ailleurs, le mouvement semble amorcé dans quelques centres au Canada, aux États-Unis et en France.

A ce titre, nous avons choisi un article de M. Jacques Dupaquier portant "Sur la population française au XVII^e et au XVIII^e siècle" (pp. 43-79). L'auteur nous présente l'état actuel de cette grande recherche et constitue du fait même une espèce de bilan de la démographie historique. Nous partageons cette idée "qu'une étape importante a été franchie dans la connaissance historique de la population française et qu'on en a fini avec un certain nombre de mythes" (44). Poussant plus loin, M. Dupaquier ajoute que les études récentes nous prouvent "l'importance des facteurs sociologiques et religieux sur le comportement démographique des Français de l'Ancien Régime" (44).

La science "démographie" est aujourd'hui placée au service de l'histoire et les résultats éventuels de l'utilisation de cette science nous aideront à présenter des réalités passées plus vraisemblables : à nous de nous en servir comme de toutes les autres sciences humaines. D'ailleurs, nous ne ferions qu'imiter les plus éminents chercheurs de notre époque : MM. Braudel, Chaunu et autres.

Qui dit science, dit méthode. Cette méthode est maintenant connue et appliquée et nous devons rendre hommage à MM. Goubert, Fleury et Henry pour leurs efforts (voir *Population*, 1958, no 4). "Il s'agit de reconstituer les statistiques des nais-

sances et des décès par âge et par sexe en partant d'un échantillon représentatif de registres paroissiaux et d'état civil; de construire de nouvelles tables de mortalités destinées à remplacer celles de Duvillard dont une étude récente a montré la médiocre représentativité — (voir W. G. Jonckheere, "La table de mortalité de Duvillard", *Population*, 1965, no 5) — ; et enfin d'éclairer l'évolution de la fécondité en procédant à une reconstitution des familles dans un échantillon plus restreint (45)." Ainsi, par l'utilisation de cette méthode on a pu étudier la population des communes rurales de 1670 à 1829 et celle des villes de 1740 à 1829. Les premiers résultats viennent de paraître dans les *Annales de Démographie historique*, 1967. Malheureusement, ces résultats demeurent encore incomplets car on procède actuellement au parachèvement du travail ardu de reconstitution des familles. Une fois ce travail terminé nous pourrions savoir, parmi tant d'autres choses, s'il y a eu "prévention généralisée des naissances avant la Révolution française" (45).

Toutefois au plan de l'application de cette méthode, de nombreux problèmes subsistent et constituent par le fait même une barrière difficile à franchir. Par conséquent le chercheur doit affronter les registres paroissiaux dont la tenue et la conservation présentent souvent de fortes résistances; par la suite il est nécessaire d'étudier le phénomène de la migration des individus afin de reconstituer les familles... migration qui échappe à l'œil inquisiteur et disparaît sans laisser de traces profondes. Certains soulèveront l'objection suivante à savoir que le fait d'étudier uniquement les registres d'état civil ne permet "de saisir qu'un des aspects de la démographie historique". Nous les approuvons entièrement car "la question du peuplement doit faire l'objet d'une autre approche à partir d'autres documents" (46) ... par exemple les recensements qui existaient avant 1801 — (voir à ce sujet les travaux de M. Reinhard, "Etude de la population pendant la Révolution et l'Empire", *Bulletin d'histoire économique et sociale de la Révolution et l'Empire*, 1959-1960, 1962; aussi B. Gille, *Les sources statistiques de l'histoire de France*, Droz, 1964) — celui de 1636 et ceux de 1657 (enquête Terwel), 1693-1694, 1709, 1713... d'ailleurs incomplets puisqu'ils ne parlent pas des nobles, des ecclésiastiques, des mendiants et des insolubles. Malgré certaines faiblesses évidentes de ces recensements, il nous est possible d'en contrôler la qualité en les comparant aux différents rôles de tailles, en se rapportant à la méthode utilisée par Vauban — méthode générale et facile pour faire le dénombrement des peuples — dont on trouve un exemple à la page 50.

La démographie historique constitue donc un nouvel élément de recherche et son avenir paraît très prometteur. En effet, plusieurs centres d'études démographiques français ont décidé, à la suite du succès de certaines recherches au plan régional, de tenter l'expérience d'une recherche encore plus globale sur la population de la France; y participent le Centre de Recherche de Démographie historique de la Sorbonne, le Centre de Recherche quantitative de la Faculté des Lettres de Caen, l'Institut national d'Études démographiques, la VIe section de l'École pratique des Hautes Études, les Centres de Démographie historique des Facultés des Lettres de Dijon et de Paris-Nanterre. Certes, ces efforts et ces travaux conjugués produiront d'ici peu une nouvelle histoire de la population française; on se souviendra que celle de Levasseur date déjà de 1889. Au nombre des principaux objectifs de cette recherche retenons l'étude du peuplement de la France depuis le XVIIe siècle et celle de la mortalité à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle. Il est aussi entendu qu'on devra fabriquer un fichier central qui, heureusement, par la suite sera publié sous forme de dictionnaire administratif et démographique et deviendra ainsi un merveilleux outil de travail à l'intention des chercheurs en histoire.

Suivent dans une autre partie de ce long article des commentaires sur le flux et le reflux de la population — facteurs des "irrégularités périodiques dans la pyramide des âges" (59) — ; sur le recul de la mortalité à la fin de l'Ancien Régime (qui semble un fait acquis maintenant), sur la restriction volontaire des naissances avant la Révolution (on admet au moins cette idée aujourd'hui), le tout accompagné de cartes, de tableaux et de graphiques. A quelques reprises au cours de ces commentaires on réfère à l'ouvrage du professeur Henripin de l'Université de Montréal, ouvrage qui a pour titre *La population canadienne au début du XVIIIe siècle*, (I.N.E.D., Travaux et Documents, cahier no 22) et qui a rendu de grands services à quelques-uns de nos chercheurs depuis un certain temps.

M. Dupaquier termine son exposé en énonçant une remarque qui nous apparaît de plus en plus vraisemblable à savoir que la démographie française au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle est caractérisée par "la diversité régionale" (79) et que ce n'est qu'au début du XIXe siècle, et grâce à la Révolution, facteur important dans le processus d'unité nationale, qu'apparaissent les caractéristiques de la population française.

Il ne nous est point nécessaire d'énumérer ici tous les avantages que les futurs travaux dans ce domaine de la démographie

historique apporteront à nos chercheurs dans leur connaissance de notre histoire et de celle de la Nouvelle-France; sous cet aspect, l'œuvre de M. Henripin y a déjà contribué en bonne part. Il faudrait signaler, cependant, les récents travaux de MM. Hubert Charbonneau et Jacques Légaré, de l'Université de Montréal, publiés dans *Population* (1967), no 6 — "La population du Canada aux recensements de 1666 et 1667" et "Les rapports de l'archiviste de la Province de Québec — Sources imprimées de l'histoire de la population" — dans *Annales de Démographie historique*, 1967.

ANDRÉ LEBRUN

*Département d'histoire
Université de Montréal*